

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des  
finances et de l'industrie

Arrêté du – 8 JUIL. 2011

portant attribution de la médaille du tourisme à des personnes de nationalité étrangère,  
résidant en France ou à l'étranger, au titre de la promotion de l'année 2011  
(promotion du 14 juillet 2011)

NOR : EFII1115292A

**Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé  
du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services,  
des professions libérales et de la consommation,**

Vu le décret n°89-693 du 21 septembre 1989 modifié, instituant la médaille du tourisme et  
notamment son article 7 ;

Vu l'avis du ministre des affaires étrangères et européennes,

**Arrête**

**Article 1<sup>er</sup>**

La médaille du tourisme est attribuée aux personnes de nationalité étrangère, résidant à l'étranger  
désignées ci-après:

**- Echelon « or »**

Mme JENSEN Grethe - (Danemark)

**- Echelon « bronze »**

M. GILAD Moshé - (Israël)

Mme PYMBLE Susan - (Australie)

## Article 2

La médaille du tourisme est attribuée aux personnes de nationalité étrangère, résidant en France désignées ci-après:

### - Echelon « bronze »

M. CHIU Richard - (Hong-Kong, de nationalité britannique), résidant à Paris, dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement

M. GARDNER-ROBERTS Mike - (Grande-Bretagne), résidant dans le département de l'Yonne

M. MASANABO Thapedi - (Afrique du Sud), résidant dans le département de la Somme

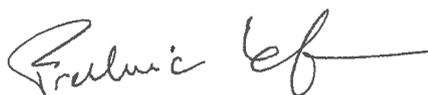
Mme VAN BERCUM Els - (Pays Bas), résidant dans le département de la Creuse

## Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel des Décorations, Médailles et Récompenses.

Fait le - 8 JUIL. 2011

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie,  
des finances et de l'industrie, chargé du commerce,  
de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme,  
des services, des professions libérales  
et de la consommation,



Frédéric LEFEBVRE